

## CONDITIONS

Prix forfaitaire par personne : **495€ pour 30 participants minimum**

### CE PRIX COMPREND

- ✓ le transport en autocar de tourisme privatisé pour le circuit selon le programme
- ✓ l'hébergement en hôtels 3\*\*\*, en chambres doubles, du 28/09 au 01/10/2023.
- ✓ le repas du chauffeur de car le 30/09/23
- ✓ les services d'un accompagnateur technique.
- ✓ le déjeuner du 29/09/23.
- ✓ le déjeuner du 30/09/23.
- ✓ les frais d'entrée à l'Abbaye du Mont Saint Michel avec guide du site.
- ✓ la traversée de la baie avec un guide, départ de Genets vers le Mont-Saint-Michel.
- ✓ les assurances : frais médicaux, rapatriement, bagages, responsabilité civile et annulation (pour les résidents de l'Union Européenne).
- ✓ les pourboires dans les hôtels et restaurants.
- ✓ la remise d'une documentation de voyage.

### CE PRIX NE COMPREND PAS

- \* le supplément chambre individuelle : **115 €** (accordée dans la limite de 10% de l'effectif du groupe).
- \* le déjeuner du 29/09/23.
- \* les boissons, les cafés et les extra personnels.
- \* les offrandes lors des célébrations.
- \* le pourboire à remettre au chauffeur (environ 1 € par jour et par personne)

### CE PRIX A ÉTÉ CALCULÉ

sur la base des tarifs connus à ce jour. Le prix est susceptible de subir des modifications en fonction des tarifs connus à ce jour et de l'effectif du groupe.

### CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par écrit à l'agence (courrier ou mail).

- de l'inscription au 15/06/23 : 40 € non remboursables
- du 15/06/23 au 28/08/23 : 100€ non remboursables

A moins de 30 jours du départ, les frais d'annulation peuvent être remboursables selon les clauses du contrat de la compagnie d'assurance VYV – Presence Assistance. Ces frais, sont remboursables par l'assurance, si les conditions sont remplies et déduction faite d'une franchise. Pour un voyage jusqu'à 2000 € par personne, franchise de 5% du montant des frais d'annulation ; pour un voyage de plus de 2000 € par personne, franchise de 10% du montant des frais d'annulation. Ils sont calculés en pourcentage du prix du voyage et en fonction du nombre de jours entre la date d'annulation et la date de départ, comme suit :

- entre 30 et 21 jours : 25% du prix du voyage
- entre 20 et 8 jours : 50%
- entre 7 et 2 jours : 75%
- moins de 2 jours : 100%